

OAE (Orchestre À l'École)
École élémentaire « Paul-Fort » et École de musique « Dutilleux » - Trélazé



Le 30 avril 2026, la salle de la Maraîchère affichait complet pour le premier **concert des élèves de CM1 et CM2 de l'école Paul-Fort**.

Pour ces **36 élèves** réunis dans le cadre du dispositif **OAE** (Orchestre à l'école), c'était l'aboutissement de plusieurs mois d'apprentissage guidés par Tobias Lehning, de l'École intercommunale de musique de Trélazé (école Dutilleux), accompagné des enseignants.

La plupart des familles découvraient leurs enfants concentrés, attentifs les uns aux autres, heureux de faire partie d'un ensemble.

Lamine Naham, maire de Trélazé, a rappelé que le dispositif existe à Trélazé depuis 2020, il se poursuit au collège Jean-Rostand. Certains participants ont même rejoint l'École intercommunale de musique.

Les élèves de Paul-Fort vont jouer au Sénat !!!

Il a également annoncé une nouvelle qui a illuminé les visages : **les élèves joueront le 2 juin à Paris, dans les jardins du Sénat, au kiosque.**

La députée Stella Dupont, présente elle aussi, a salué l'engagement des enfants : « *Apprendre un instrument demande du travail et de la patience. Vous pouvez être fiers de vous* ».

Elle a rappelé que **le dispositif est soutenu par la Ville, le Conseil départemental, l'association Orchestre à l'école et l'État via la Cité éducative.**

Ce concert, a montré bien plus qu'un apprentissage musical : il a révélé la joie de réussir ensemble, la confiance qui grandit et l'immense fierté d'enfants qui s'apprêtent à représenter Trélazé au Sénat.